

**CONSEIL DU BUREAU  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2024**

L'AN 2024, le 11 SEPTEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

**Etaient présents :**

**MM. GRZEZICZAK, Président, et RAMPENBERG, Vice-Président.  
MM. DELHAYE, LIEZ et MUZART, Mme MARICOT, Administrateurs.**

**Pouvoir : M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.**

**Assistés de : M. DOURLEN, Directeur Général.**

**Mmes BEGAT, MOINAT et PLANCKAERT, et MM. ROBERT, TOMBOIS et  
SIMONNOT, Directeurs de services.**

**Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques  
Locales.**

***Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy  
GRZEZICZAK, Président.***

**ORDRE DU JOUR**

**REALISATION D'UN EMPRUNT AMELIORATION DE 6 000 000 € POUR L'OPERATION DE  
REHABILITATION DE LA RESIDENCE MONTREUIL A LAON REPRESENTANT  
227 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX CONVENTIONNES**

Dans le cadre du Plan Stratégique du Patrimoine 2021-2030, le Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne a voté en date du 18 décembre 2020, la réalisation, entre autres, de travaux de réhabilitation thermique de 7 bâtiments sis 1 à 18 Résidence Montreuil à Laon situés en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Les travaux à mettre en œuvre dans le cadre de cette réhabilitation concernent l'isolation thermique extérieure, la réfection et l'isolation des toitures terrasses, le renforcement de l'isolation des combles, le remplacement des menuiseries extérieures, le traitement des soubassements, le remplacement des garde-corps.

Pour le financement de ces travaux, le Directeur Général est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt amélioration d'un montant de 6 000 000 € et à solliciter du Conseil Départemental de l'Aisne la garantie totale de cet emprunt.

Le plan de financement prévisionnel pour cette opération est le suivant :

**DEPENSES**

Travaux :	5 624 541 €
Honoraires :	468 412 €
<b>PRIX DE REVIENT TTC</b>	<b>6 092 953 €</b>

**RECETTES**

Emprunt CDC PAM : (TLA+0,6% – 15 ans)	6 000 000 €
Fonds propres :	92 953 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 092 953 €</b>

Il est demandé au Bureau d'autoriser le Directeur Général à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous actes relatifs à la bonne exécution de ce plan de financement.

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise le Directeur Général à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous actes relatifs à la bonne exécution de ce plan de financement.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Freddy Grzeziczak.

